

ROMANCE DE HUGUES DE BRÉCY

I

Ausi com cil que cœvre sa pesance
Et son meschief entre ses anemis
Pour ce que mainz l'en n'aient en villance
Fais biau semblant ou plus sui d'ire espris
Et tout pour ce qu'à chascun soit avis
Qu'il est en moi aucune bonne estance
Hom assassez retrouve plus d'amis.

II

D'une chose font dame grand enfance
Qu' ades dient des lors qu'il valent pis.
Ains que ma dame eust sur moi poissance
Li fust assez vaillant à son avis ;
Et quand el m'ot du tout à son devis
Si li fut vis que n'eu point de vaillanco
Pour ce quel m'ot du tout à soi conquis.

III

Je n'os pas dire que je trahis foie
Tant ai en li et apris et trouvé ;
Et si néant que jamais femme croie,
Se de cest mon cœur avoie osté ;
Je prie a Dieu que il lui doint chierté
D'un si loial ami com je seroie,
Se retrouvai en li la leiauté.

Rapport présenté par M. Harant sur une Corne et une Meule
trouvées à Chierry.

La corne présentée à la Société, par M. Bujot, a dû être trouvée dans des terrains d'alluvion ou d'éboulement, car elle n'est pas fossile.

Elle doit provenir des buffles ou aurochs qui habitaient récemment encore nos localités et que l'on retrouve, même aujourd'hui, dans les forêts de la Russie.

Elle ne pourrait présenter quelque intérêt, qu'autant que des recherches seraient faites sur la faune de nos contrées, après l'époque du diluvium.

La meule présentée à la Société, par M. Bujot, maire de Chierry, est romaine.

Elle est en tout semblable à celles qui ont été trouvées en assez grand nombre, aux alentours des camps de Maquenoise, de Bavay et de Vermand.

Elle est par conséquent, du type particulier des meules légères et faciles à manier, dont se servaient les armées romaines en campagne.

Cette meule est ce qu'on appelait *la mouvante*. Elle se plaçait sur une autre meule appelée *la gisante*, de forme convexement conique, au bas et sur toute la circonférence de laquelle tombait le grain écrasé.

La mouvante était concavement et coniquement évidée pour s'ajuster sur *la gisante*. Elle était également évidée à sa partie supérieure, sans doute pour l'alléger ou pour y déposer le grain à écraser.

Les deux évidements de *la mouvante* étaient en communication, par une ouverture oblongue, destinée à introduire le grain entre les meules.

Le trou pratiqué dans la tranche de *la mouvante*, était destiné à l'introduction d'un simple bâton servant de levier de rotation.

La mouture, chez les armées romaines en campagne, se faisait donc exclusivement à bras, et l'on en chargeait généralement les esclaves qui accompagnaient ces armées.

Le blutage se faisait également à bras et au moyen de tamis en tissus.

Les moulins en usage dans les familles étaient quelque peu différents, ainsi qu'on l'a vu par ceux qui ont été retrouvés à Pompéi. Ils étaient établis à demeure et ils atteignaient quelquefois des proportions et des perfectionnements assez grands. pour être mus par des mulets attelés en manège.

La meule faisant l'objet du présent rapport, a été trouvée dans les fouilles du viaduc de Chierry, lors de la construction du chemin de fer de Paris à Strasbourg, en 1847.

Sa présence sur les bords de la Marne, indiquerait qu'une station romaine devait être établie non loin de là, pour protéger le passage du gué de la rivière, lors de l'invasion des Gaules.

Une station de ce genre a été retrouvée sur les bords de l'Aisne, entre Pontarcher et Port-Fontenoy, près de la jonction de la voie romaine de Senlis avec celle de Compiègne à Soissons.

La nature de cette meule indique qu'elle a pu être fabriquée aux environs du camp permanent de Maquenoise, que commandait Labiénus, lieutenant de César. En effet, elle paraît provenir des blocs de conglomérat granitique que l'on trouve aux alentours dudit camp.

Les revêtements de celui-ci sont d'ailleurs généralement faits de cette pierre, qui s'appelle *Pierre à grains de sel* dans la localité, à cause de la présence du quartz en grains, qui la fait scintiller.

Château-Thierry, le 31 mai 1866.

HARANT.

